

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Méda

Prénom : Dominique

Institution ou entreprise : Université Dauphine

Axe(s) :

- Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?

Intitulé de votre contribution : Démocratiser le travail

Résumé de votre contribution :

Les travailleurs ayant démontré que la société ne peut fonctionner sans eux, il faut leur donner un pouvoir égal à celui des actionnaires.

Démocratiser l'entreprise pour dépolluer la planète

Huit chercheuses en sciences sociales, dont Julie Battilana, Isabelle Ferreras et Dominique Méda, rejointes par 3 000 de leurs collègues du monde entier, appellent à un nouveau partage du pouvoir au sein des entreprises, condition sine qua non d'une véritable transition écologique

Oue nous apprend cette crise? En premier lieu que les humains au travail ne peuvent être réduits à des « ressources ». Les caissiers, les livreurs, les infirmiers, les pharmaciens, les docteurs, toutes celles et ceux qui nous permettent de continuer à vivre dans cette période de confinement en sont la démonstration vivante. Cette pandémie nous montre aussi que le travail lui-même ne peut être réduit à une marchandise. Les soins de santé, la prise en charge et l'accompagnement des plus vulnérables sont autant d'activités qui doivent être protégées des seules lois du marché, sans quoi nous risquons d'accroître toujours plus les inégalités, jusqu'à sacrifier les plus faibles et les plus démunis.

Pour éviter un tel scénario, que faut-il faire? Démocratiser l'entreprise – c'est-à-dire permettre aux employés de participer aux décisions. Et démarchandiser le travail – c'est-à-dire que la collectivité garantisse un emploi utile à toutes et à tous. Au moment où nous faisons face à la fois au risque pandémique et à celui d'un effondrement climatique, ces deux changements stratégiques nous permettront non seulement d'assurer la dignité de chacun, mais aussi d'agir collectivement pour dépolluer la planète et la sauver.

Investisseurs en travail

Ceux, et singulièrement celles, qui font partie des personnels essentiels – particulièrement les personnes racisées, migrantes et les travailleuses de l'économie informelle – se lèvent chaque matin pour aller servir les autres, pendant que tous ceux qui le peuvent restent confinés. Ces personnes témoignent de la dignité du travail et de l'absence de banalité de leur fonction. Et elles démontrent le fait que le capitalisme a toujours cherché à rendre invisible, cherchant à transformer les humains en « ressource » : il n'y a ni production ni service sans investisseurs en travail. De leur côté, les confinés – et singulièrement les confinées – mobilisent tout ce qu'ils peuvent pour assurer la poursuite des missions de leur organisation depuis leur domicile. Ils et elles démontrent massivement que ceux qui supposent que le grand enjeu de l'employeur est de garder sous ses yeux le travailleur indigne de confiance pour mieux le contrôler se fourvoient. Les travailleurs démontrent chaque jour qu'ils ne sont pas une simple « partie prenante » de l'entreprise parmi d'autres. Ils sont la partie constituante, pourtant toujours trop souvent exclue du droit de participer au gouvernement de l'entreprise, monopolisé par les apporteurs de capitaux.

Si l'on se demande sérieusement comment exprimer la reconnaissance des entreprises et de la société dans son ensemble envers les travailleurs, il faudra

bien sûr aplatiser la courbe des rémunérations et démarrer moins bas. Mais ces seuls changements ne suffiront pas. De même qu'après la seconde guerre mondiale on accorda le droit de vote aux femmes en reconnaissance de leur incontournable contribution, il est aujourd'hui devenu injustifiable de ne pas émanciper les investisseurs en travail en leur accordant la citoyenneté dans l'entreprise.

En Europe, la représentation des investisseurs en travail dans l'entreprise a débuté au sortir de la seconde guerre mondiale, au travers des comités d'entreprise. Mais ces instances de représentation sont restées des organes souvent faibles, soumis à la bonne volonté de l'équipe de direction choisie par les actionnaires. Elles ont été incapables de bloquer la dynamique du capital qui accumule pour lui-même en détruisant la planète. Ces comités doivent désormais être dotés de droits similaires à ceux des conseils d'administration, afin de soumettre le gouvernement de l'entreprise à une double majorité. En Allemagne, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, des formes de codétermination mises en place progressivement après la seconde guerre mondiale ont représenté une étape cruciale, mais encore insuffisante. Même aux États-Unis, où le droit à la syndicalisation a été combattu, des voix s'élèvent aujourd'hui pour accorder aux investisseurs en travail le droit de se choisir des représentants bénéficiant d'une majorité spéciale au sein des conseils. Le choix du PDG comme celui de la stratégie de l'entreprise ou de la répartition des profits sont des enjeux trop importants pour être laissés aux seuls représentants des actionnaires. Ceux qui investissent leur travail dans l'entreprise, leur santé, en bref leur vie, doivent aussi pouvoir collectivement valider ces décisions.

Cette crise illustre aussi combien le travail ne devrait pas être traité comme une marchandise. Le mécanisme du marché ne peut être laissé seul chargé des choix collectifs fondamentaux. La création de postes dans le secteur des soins aux personnes, l'approvisionnement en matériel de survie, ont été soumis, depuis des années, à une logique de rentabilité. La crise révèle cet aveugle-

ment. Il existe des besoins collectifs stratégiques qui doivent être immunisés de la marchandisation. Douleurusement, nos dizaines de milliers de morts nous le rappellent aujourd'hui. Ceux qui affirment encore le contraire sont des idéologues qui nous mettent tous et toutes en danger. La logique de rentabilité ne peut pas décider de tout.

De même qu'il faut protéger certains secteurs des seules lois d'un marché non régulé, il faut aussi assurer à chacun l'accès à un travail qui lui permette d'assurer sa dignité. Une façon d'y parvenir est de créer une « garantie d'emploi pour tous », offrant la possibilité à chaque citoyen de bénéficier d'un emploi. L'article 23 de la Déclaration universelle des droits humains consacre le droit au travail, au libre choix de son travail à des conditions de travail équitables et satisfaisantes et à la protection contre le chômage. Cette garantie d'emploi permettra non seulement à chacun de vivre dignement, mais aussi collectivement de déculpé nos efforts pour mieux répondre aux nombreux besoins sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face. A la main des collectivités locales, la « garantie d'emploi pour tous » permettra notamment de contribuer à éviter l'effondrement climatique tout en assurant un avenir digne pour chacun. L'Union européenne doit se donner les moyens d'un tel projet dans le cadre de son Green Deal. En revoyant la mission de la Banque centrale européenne, afin de financer ce programme nécessaire à notre survie, elle se rendra légitime dans la vie de chaque citoyen de l'Union. En apportant une solution contre-cyclique au choc de chômage qui vient, elle démontrera sa contribution à la prospérité sociale, économique et écologique de nos sociétés démocratiques.

Choix coûteux à court terme

Enfin, ne répétons pas le choix naïf de 2008 : la crise fut l'occasion de sauver les banques en approfondissant l'endettement public, sans qu'aucune condition ne soit mise à ces sauvetages. Si nos États interviennent pour sauver des entreprises aujourd'hui, il importe que celles-ci soient mises en conformité avec le cadre général de la démocratie. L'État, au nom de la société démocratique qu'il sert et qui le constitue, au nom aussi de sa responsabilité de veiller à notre survie environnementale, doit conditionner son intervention à des changements de cap dans la ligne stratégique des entreprises aidées. Il doit imposer – outre le respect de normes environnementales strictes – des conditions de démocratisation quant au gouvernement interne des entreprises.

Car ce sont les entreprises gouvernées démocratiquement qui seront prêtes pour mener la transition écologique, celles dans lesquelles autant les apporteurs de capitaux que les investisseurs en

travail pourront faire entendre leurs voix et décider de concert des stratégies à mettre en œuvre. Cela n'étonnera personne : dans le régime actuel, l'arbitrage capital/travail/planète est toujours défavorable... au travail et à la planète. Près des trois quarts de la consommation mondiale d'énergie pourraient être économisés grâce à des modifications simples des processus productifs (« *Reducing Energy Demand: What Are the Practical Limits?* », Jonathan Cullen, Julian Allwood et Edward Borgstein, *Environmental Science & Technology*, n° 45, 2011).

Mais ces changements impliquent une plus grande intensité de main-d'œuvre et des choix souvent coûteux à court terme. Tant que les entreprises sont dirigées au seul profit des apporteurs de capitaux on voit bien dans quel sens penchera la décision, à l'heure où les coûts de l'énergie sont dérisoires. Pourtant, certaines entreprises sociales ou coopératives – en poursuivant des objectifs hybrides à la fois financiers, sociaux et environnementaux, et en développant un gouvernement interne démocratique – ont d'ores et déjà démontré la crédibilité d'une telle voie.

Ne nous faisons aucune illusion. Abandonnés à eux-mêmes, la plupart des apporteurs de capitaux ne veilleront ni à la dignité des investisseurs en travail ni à la lutte contre l'effondrement climatique. Un autre scénario est à portée de main : démocratiser l'entreprise et démarchandiser le travail. Et cela nous permettra de dépolluer la planète. ■



LE MÉCANISME DU MARCHÉ NE PEUT ÊTRE LAISSÉ SEUL CHARGÉ DES CHOIX COLLECTIFS FONDAMENTAUX

Julie Battilana, professeure d'administration des affaires à la Harvard Business School, **Julia Cagé**, économiste (Sciences Po Paris), **Isabelle Ferreras**, professeure de sociologie à l'Université catholique de Louvain, **Lisa Herzog**, professeure de philosophie politique à l'Université de Groningue, **Hélène Landemore**, professeure de sciences politiques à l'Université Yale, **Dominique Méda**, sociologue (Université Paris-Dauphine), **Pavlina Tcherneva**, économiste (Bard College).

Ce texte, publié dans 27 médias de 23 pays des cinq continents, a été signé par 3 000 chercheurs et chercheuses issus de plus de 600 établissements universitaires, parmi lesquels Isabelle Berrebi-Hoffmann, Craig Calhoun, Christophe Dejours, Emmanuel Dockès, Nancy Fraser, Axel Honneth, Eva Illouz, Jean Jouzel, Lawrence Lessig, Chantal Mouffe, Thomas Piketty, Katharina Pistor, Dani Rodrik, Hartmut Rosa, Saskia Sassen, Pablo Servigne, Laurent Thévenot, Gabriel Zucman... Retrouvez la liste complète des signataires sur [Democratizingwork.org](https://democratizingwork.org)